

Pour plus de renseignements...

**Communauté de communes Moselle et Madon**

145 rue du Breuil  
54 230 Neuves-Maisons

Tél : 03 83 26 45 00

Mail : [contact@cc-mosellemadon.fr](mailto:contact@cc-mosellemadon.fr)

Voyager  
gratuit  
ça rapproche !  
*Je T'MM forcément.*

\*Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Maron, Marthemont, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pont-Saint-Vincent, Pulligny, Richardmémil, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne et Xeulley



# Transport public à la demande

Pour les personnes  
à mobilité réduite  
ou de plus de 70 ans



TRANSPORT EN PORTE À PORTE



  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**moselle  
et madon**

## Qui peut en bénéficier ?

Le service de transport à la demande est proposé :



- Aux personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte de handicap
- Aux personnes de plus de 70 ans ayant des difficultés de mobilité

## Comment s'inscrire ? Combien ça coûte ?

L'inscription au service est gratuite et s'effectue auprès de votre mairie.

**2€**

Prix unique de **2€** par trajet quelle que soit la destination.

Les tickets sont en vente à l'unité directement auprès du conducteur.



## Comment fonctionne le service ?

Le chauffeur vient vous chercher à votre domicile

- Avec un véhicule spécialement adapté
- Avec une aide à la montée et à la descente du minibus
- Pour vous emmener dans les 19 communes de Moselle et Madon\*
- Et jusqu'aux portes des hôpitaux de Brabois

Le service est assuré toute l'année sauf jours fériés **du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.**

## Comment réserver ses trajets ?

Les réservations se font :

- **Par téléphone au 03 83 26 45 00**
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Au plus tard la veille du trajet à 12h00



## Vous devrez indiquer :

- Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone
- L'adresse de départ et l'adresse d'arrivée
- La date de votre trajet et l'heure souhaitée.

En fonction des réservations et des disponibilités, nous vous proposerons éventuellement de modifier votre demande.

- Le nombre de personnes à prendre en charge